

INFORMATIONS, NEUCHÂTEL, LA CHAUX-DE-FONDS ET LE LOCLE

AUTORISATION DE STATIONNEMENT POUR LES VISITEURS

Simplifiez vos déplacements à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds ou Le Locle grâce aux autorisations de stationnement visiteurs.

Commandez-les facilement en ligne sur le Guichet unique, sans formalités compliquées. Une solution simple, pratique et accessible pour stationner en toute sérénité lors de vos visites dans ces villes.

PRIX

Tarif unique - Neuchâtel

4 heures CHF 5.1 jour CHF 10.7 jours CHF 50.Tarif unique - La Chaux-de-Fonds

1 jour CHF 12.-7 jours CHF 48.-

Tarif unique - Le Locle

 4 heures
 CHF 5.

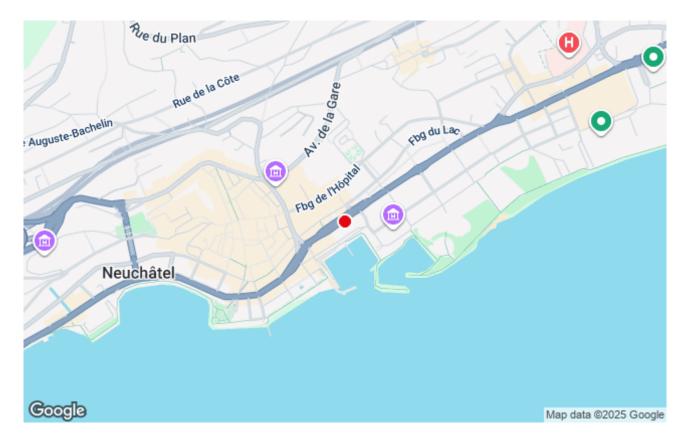
 1 jour
 CHF 12.

 7 jours
 CHF 48.

BON À SAVOIR

- Avec l'autorisation de stationnement pour les visiteurs, le parcage est autorisé :
- à Neuchâtel sur des places de parc payantes avec limitation de la durée du parcage supérieure à 30 minutes et dans les zones bleues
- à La Chaux-de-Fonds sur les cases blanches de stationnement à durée limitée à 2 heures dans la zone urbaine du lundi au vendredi (gratuit le samedi et dimanche)
- au Locle sur le territoire de la Ville du Locle dans les secteurs en zone blanche limitée à 2 heures





PDF généré le 04.11.2025